

7,2% de la population du Grand Est habitent en QPV

Le Grand Est parmi les régions les plus impliquées dans la politique de la ville

La politique de la ville délimite près de 1 300 quartiers prioritaires¹ (QPV) en France métropolitaine. 4,86 millions de personnes habitent ces quartiers, soit 7,6% de la population. Ces périmètres d'intervention de l'Etat, définis en 2014 par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET), correspondent à des zones de concentration urbaine de population à bas revenu.

Avec 116 QPV (ill. n°1), le Grand Est se positionne parmi les régions les plus engagées dans la mise en oeuvre de cette politique, entre l'Occitanie (104)

et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (140). La région représente ainsi 9% des QPV du territoire métropolitain.

De fait, une importante part de la population régionale habite dans le périmètre de ces quartiers : 398 000 personnes, soit 7,2% de la population du Grand Est et 11,2% de la population des EPCI les englobant. Pour ces deux indicateurs, le Grand Est se classe au quatrième rang métropolitain.

En revanche, les QPV du Grand Est figurent parmi les moins densément peuplés (11 800 hab/km², 9^{ème} rang) alors qu'ils comptent en moyenne plus d'habitants (3 400 habitants par QPV, 3^{ème} rang).

Les chiffres clés

116

Quartiers définis par la géographie prioritaire de la politique de la ville dans le Grand Est, dont 115 actifs (Sarrais à Sarrebourg hors Contrat de ville²), dans 69 communes et 39 EPCI

397 680

La population des QPV dans le Grand Est

43,9%

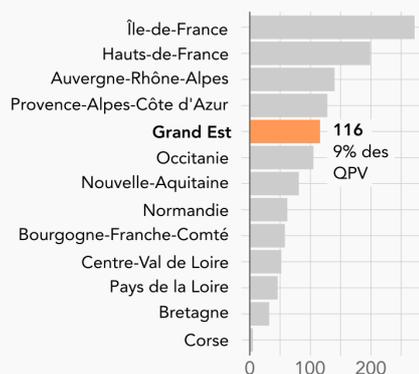
La médiane du taux de pauvreté des QPV du Grand Est

Illustration n°1

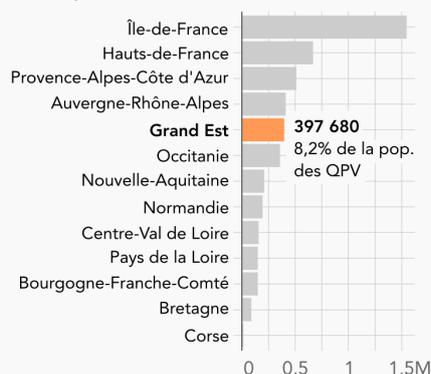
Le Grand Est, une région fortement engagée dans la politique de la ville

Population des QPV au 1er janvier 2013, en France métropolitaine, par région

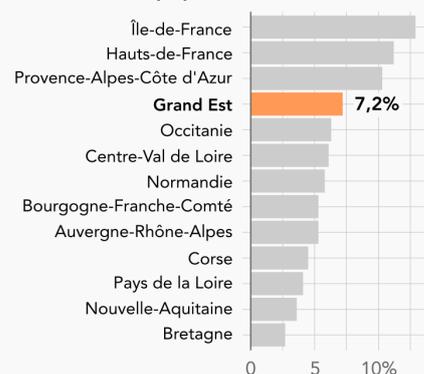
► Nombre de QPV



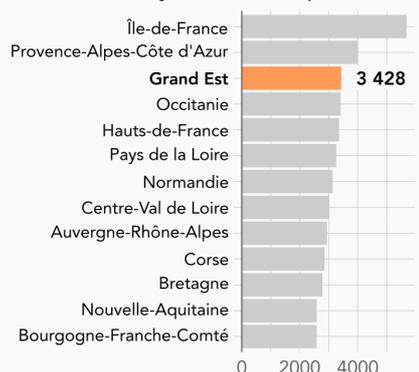
► Population des QPV (en million)



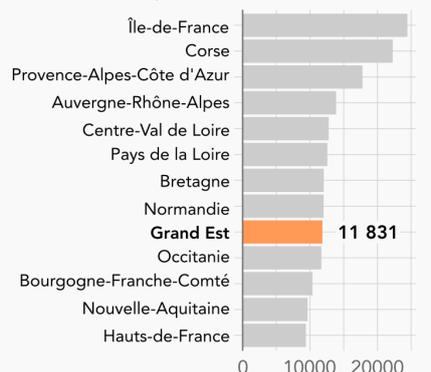
► Part de la population habitant en QPV



► Nombre moyen d'habitants par QPV



► Densité moyenne des QPV (habs/km²)



► Part de la pop. des QPV dans leurs EPCI

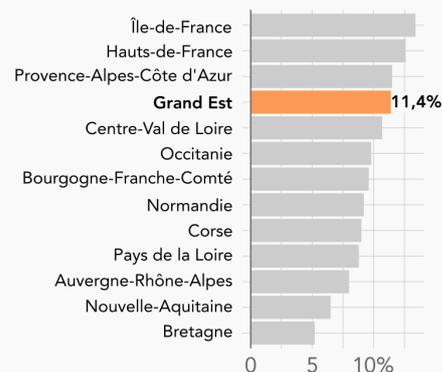
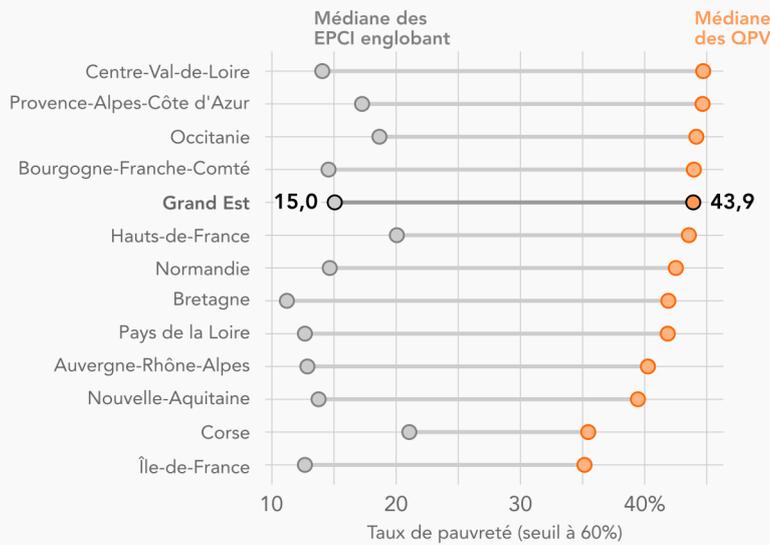


Illustration n°4

Les QPV du Grand Est se situent parmi les plus pauvres du territoire métropolitain

Médiane du taux de pauvreté des QPV et des EPCI les englobant, par région, en 2013



Source : INSEE, données QPV, 23/02/2018

Réalisation : SESGARE Grand Est 03/18

Les QPV, révélateurs des poches de pauvreté urbaine du Grand Est

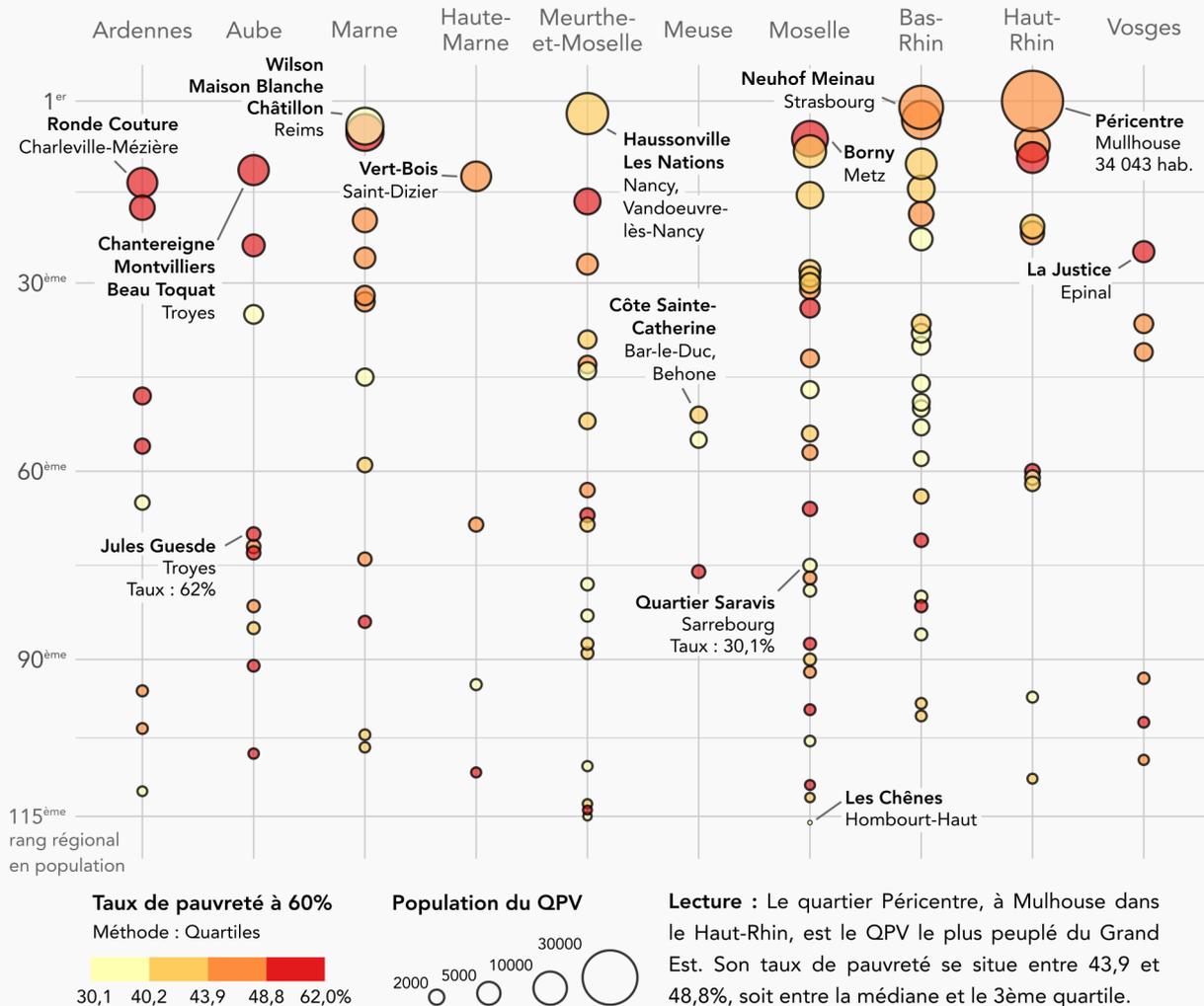
Les QPV du Grand Est se situent parmi les plus pauvres du territoire métropolitain. La médiane³ du taux de pauvreté⁴ des 116 QPV de la région est la 5^{ème} plus élevée : 43,9% en 2013 (ill. n°4). Ce qui signifie que la moitié des QPV présente un taux supérieur à cette valeur alors que la médiane métropolitaine est de 41,1%.

En comparaison, les EPCI englobant les QPV du Grand Est montrent un taux médian de 15%, soit une différence de 28,9 points par rapport à la médiane des QPV. C'est le 5^{ème} plus grand écart régional derrière la Bretagne (30,7 points), le Centre-Val de Loire (30,7), la Bourgogne-Franche-Comté (29,4) et le Pays de la Loire (29,2).

Illustration n°5

Péricentre, QPV le plus peuplé du Grand Est, Jules Guesde, le plus marqué par la pauvreté

Classement des QPV du Grand Est en fonction de leur population, taux de pauvreté à 60%, 2013



Source : INSEE, données QPV, 23/02/2018

Réalisation : SESGARE Grand Est, 03/2018

L'illustration n°5 propose un classement des QPV du Grand Est du plus peuplé au moins peuplé. Il représente également le taux de pauvreté de chaque QPV en utilisant la méthode des quartiles⁵.

Ainsi, on observe que dans les 5 départements comptant le moins de QPV (Aube, Ardennes, Vosges, Haute-Marne et Meuse) le taux de pauvreté dépasse la médiane régionale dans 24 quartiers sur 31, soit les trois quarts. Ces cinq départements rassemblent 41% des QPV de la ré-

gion (24 sur 58) dont le taux de pauvreté est supérieur à la médiane.

Jules Guedes, à Troyes, est le QPV du Grand Est qui compte le plus d'habitants vivant sous le seuil de pauvreté : 62%. Il se positionne au 17^{ème} rang national. Péricentre, à Mulhouse, est le quartier le plus peuplé du Grand Est avec 34 000 habitants. C'est également le 8^{ème} QPV le plus peuplé du territoire métropolitain.

Définitions et sources

¹Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) :

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires d'intervention définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014. Leur liste et leurs contours ont été élaborés par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) en fonction d'un critère unique pour la France métropolitaine : le revenu par habitant. Les périmètres des QPV correspondent aux zones de concentration urbaine de population à bas revenus par rapport aux revenus de l'agglomération dans laquelle se situe le quartier et, d'autres part, par rapport aux revenus de la France métropolitaine.

²Contrat de ville :

Conclu à l'échelle de l'EPCI pour la période 2015-2020, il fixe les axes stratégiques d'intervention en faveur des QPV présents au sein du territoire concerné (Article 6 de la loi du 21 février 2014). 38 Contrats de ville sont engagés dans le Grand Est.

⁴Taux de pauvreté :

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). L'INSEE mesure la pauvreté monétaire de manière relative. Le seuil de pauvreté est

déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Les données des QPV proposées par l'INSEE utilisent le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

³Médiane :

La médiane est la valeur qui partage une distribution en deux parties égales.

Ainsi, pour les taux de pauvreté des QPV, la médiane est le taux en dessous duquel se situent 50 % des QPV. A l'inverse, c'est le taux au-dessus duquel se situent 50 % QPV.

⁵Quartiles :

Les quartiles sont les valeurs qui partagent une distribution en quatre parties égales.

Ainsi, pour la distribution du taux de pauvreté des QPV :

- Le premier quartile est le taux en dessous duquel se situent 25 % des QPV ou au-dessus duquel se situent 75% des QPV;
- Le deuxième quartile est le taux en dessous duquel se situent 50 % des QPV et au-dessus duquel se situent 50% des QPV, c'est la médiane ;
- Le troisième quartile est le taux en dessous duquel se situent 75 % des QPV et au-dessus duquel se situent 25 % des QPV.

Bibliographie

CGET, Rapport 2016 de l'Observatoire national de la politique de la ville, 04/2017

INSEE Grand Est, 116 quartiers de la politique de la ville en ACAL, Insee Analyses Grand Est, n°08, 03/05/2016

Le Service d'études, d'évaluation et de prospective du Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes (SESGARE)

Le SESGARE est une structure d'aide à la décision au service du Préfet de région. Dans un cadre interministériel, il contribue à l'élaboration de la stratégie régionale de l'Etat en développant des capacités d'expertise sur les champs des politiques régionales.

Directeur d'études

Pierre LAVERGNE - pierre.lavergne@grand-est.gouv.fr

Chargé(e)s d'études

Muriel DUPORT - muriel.duport@grand-est.gouv.fr

Julien GUERARD - julien.guerard@grand-est.gouv.fr

Chargée de Mission cohésion sociale, santé, politique de la ville et éducation

Cécile AUBREGÉ - cecile.aubregé@grand-est.gouv.fr